



Atelier n°6 Challenge ton projet

LE DISPOSITIF CORRESPONDANT.ES ENERGIE

21/06/2021



LIFE18 GIC/FR/001196

Le projet LIFE MaPerEn est co-financé
par le Programme Life de l'Union Européenne

*The Life MaPerEn project has received funding from the
LIFE Programme of the European Union*



JUNIA
Grande école d'ingénieurs

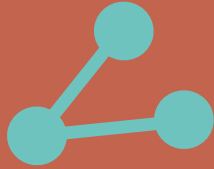


UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE
DE LILLE



LMH
OFFICE PUBLIC DE HABITAT





LE DISPOSITIF CORRESPONDANT.ES ENERGIE

CONTEXTE DU PROJET

Conscients que la "technique" n'est pas suffisante pour diminuer les dépenses d'énergie, Lille Lomme et Hellemmes ont développé ce dispositif animé par Engie et l'association Citéo. Ensemble, ils accompagnent les agents et usagers des équipements publics vers des comportements plus vertueux au quotidien, dans le but de maîtriser les usages et les dépenses énergétiques. Dans chaque bâtiment, un-e ou plusieurs Correspondant.es Énergie (CE) sont identifié.es parmi les agents. Ils informent, sensibilisent leurs collègues et les usagers afin de lutter contre les gaspillages et favoriser et la réduction des consommations d'énergie. Ils veillent également à relever les compteurs à chaque fin de mois, permettant ainsi de surveiller la consommation d'énergie du bâtiment dans lequel ils sont engagés.

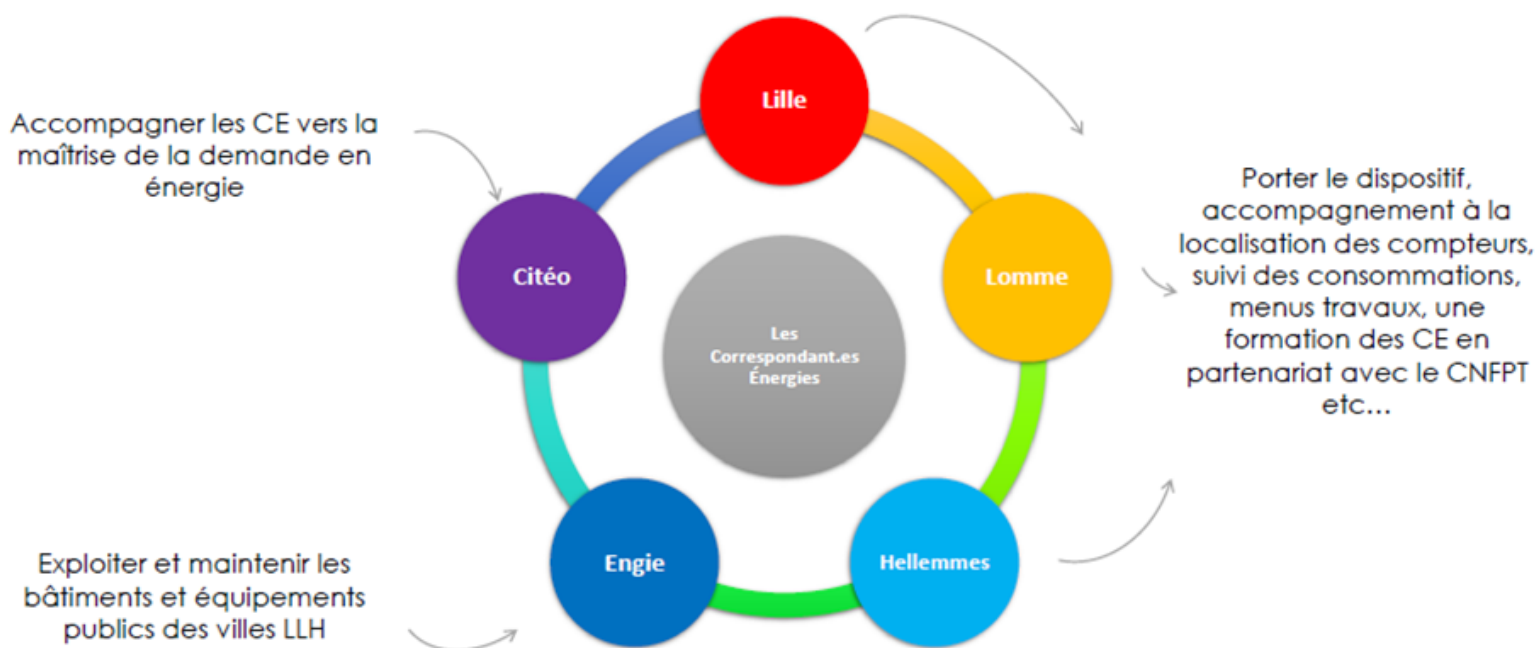
PRÉSENTATION DU DISPOSITIF CORRESPONDANT ENERGIE (CE)

Timothée CHARLET, coordinateur en médiation énergie au sein de l'association CITÉO, est en charge du pilotage du dispositif et de la coordination des médiateurs énergie sur le terrain, présente le dispositif.

Les parties prenantes du dispositif Correspondant.es Energie

Dans ce dispositif, sont identifiées plusieurs parties prenantes.

Dispositif Correspondant.es Énergies : Articulation des parties prenantes



Le dispositif Correspondant.es Energie

Le dispositif en quelques mots

Constats

- Pour réduire les consommations d'énergie: La technique seule ne suffit pas
- La place de l'utilisateur est primordiale

Historique

- 2015: Expérimentation avec Dalkia sur 15 bâtiments publics
- 2017: CPE avec Engie : Re conduite et élargissement du dispositif

Objectifs

- La réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux
- Adoption de comportements plus vertueux au quotidien
- Appropriation par le plus grand nombre des enjeux énergétiques

Principes de fonctionnement

- Un réseau de Correspondant.es Énergies
- Une relève des compteurs dans chaque bâtiments tous les mois
- Le suivi des consommations
- Accompagnement technique & pédagogique dans la lutte contre le gaspillage d'énergie

Cibles

- Les agents municipaux
- Les usagers des bâtiments publics

Trois piliers



Mesure et suivi des consommations



Sensibilisation et communication



Accompagnement technique et pédagogique

La mission du correspondant.es Energie (CE) et ses outils

Le CE réalise sa mission sur son temps de travail.

Devenir Correspondant.es Énergies

Qui sont les Correspondant.es Énergies ? 

- Une personne volontaire qui occupe une place « centrale », « stratégique » dans son bâtiment
- A accès aux compteurs
- Disponible pour participer aux temps forts collectifs
- Des profils variés: Agent.es d'accueil, gardien.ne d'équipements, Agent technique, responsable d'animation, puéricultrice, animateur de centre social, atsem, etc...

Le processus pour devenir CE

Devenir Correspondant.es Énergies

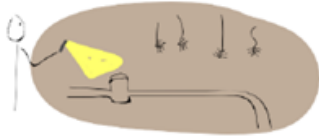
Comment devient-on Correspondant.es ? 

1. Citéo/Engie/la cellule énergie rencontrent les responsables des directions pour leur présenter la démarche.
2. Ensemble nous étudions les bâtiments susceptibles d'intégrer le dispositif (*en fonction des consommations, des rénovations à venir, accessibilité des compteurs, etc*)
3. Citéo/Engie/la cellule énergie rencontrent les directions concernées et désignent un/des correspondant.es
4. Citéo prend contact avec eux et leurs hiérarchies pour leur expliquer le dispositif, pour localiser les compteurs et fournir un « starter kit » au nouveau correspondant.es énergies
5. Le bâtiment intègre officiellement le dispositif
6. Accompagnement technique et pédagogique

A ce jour : 66 Correspondant.es actifs au total, dont 13 binômes

Les missions du CE

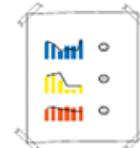
Les « missions » du Correspondant.es Énergies



1 Relever chaque fin de mois les index compteurs EAU, GAZ ou RESEAU DE CHALEUR et ELECTRICITE



2 Inscrire les index sur la plateforme internet Powerzee



3 Imprimer et afficher la fiche de suivi mensuel dans vos locaux, la communiquer par mail à vos collègues et répondre à leurs questions



4 Avec l'aide de CITEO, sélectionner des éco-gestes adaptés et réfléchir aux moyens pour les essayer auprès des collègues



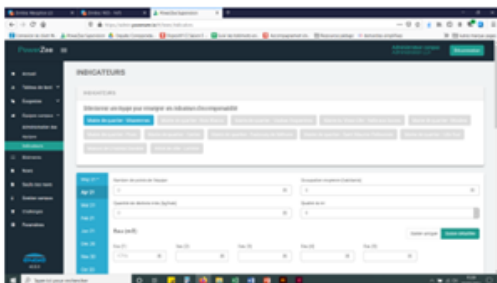
5 Participer aux rencontres collectives trimestrielles organisées par CITEO et ENGIE



6 Etre force de propositions et faire des demandes de menus travaux si vous constatez des problématiques techniques relatives à l'énergie

Les menus travaux correspondent à des petits travaux d'amélioration du confort visent à éviter de gaspiller inutilement de l'énergie.

Les outils du Correspondant.es Énergies



Une plateforme Web dédiée
Un guide des Correspondant.es Énergies

Des nudges
Des powerpoint
Des affiches

Une mallette pédagogique

Des animations ludiques

Une newsletter

Une adresse mail dédiée, pour les « menus travaux »



Dispositif des Correspondant.es énergie



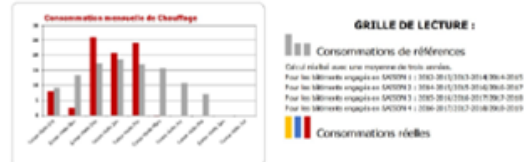
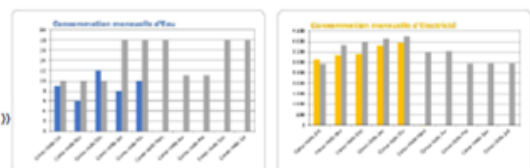
MON SUIVI DE CONSOMMATION ENERGIE ET EAU
Mairie de quartier engagé : FIVES
Dispositif correspondant.es Énergie de 2020 à 2022

Mis à jour : Février

ELECTRICITE			
Consommation de référence	4 215 kWh	100%	😊
Consommation réelle	3 936 kWh	-6,67 %	😊
Ecart			
Valeurs Correspondant.es Énergie - Abonnement FIVES			
1°C de chauffage en moins = 7% d'économies ! Pensez-y !			
Merci pour votre engagement dans le dispositif ! 🌱			

CHAUFFAGE			
Consommation de référence	37 kWh	100%	😞
Consommation réelle	43 kWh	+16 %	😞
Ecart			

EAU			
Consommation de référence	38 m³	100%	😊
Consommation réelle	39 m³	+2,6 %	😊
Ecart			



The background features a stylized illustration of a person with dark hair, seen from the side, looking at a document. Several speech bubbles containing question marks are positioned around the person. The overall color palette consists of teal, orange, and white. A dashed blue line arches over the top left, and a blue flag is visible on the left side.

PRÉCISIONS SUR LES OUTILS DU CORRESPONDANT ENERGIE

- La fiche des consommations d'énergie mensuelle résume les consommations du mois passé et les consommations des mois précédents. Cette affiche est mise à l'entrée des bâtiments afin de la rendre la plus visible possible auprès des agents et usagers. Elle comporte une référence qui est préalablement établie (se base sur la moyenne des factures des 3 années précédentes avant l'entrée dans le dispositif) ce qui va permettre de comparer les consommations d'énergie actuelles aux consommations de référence.
- La mallette pédagogique (dont wattmètre, débitmètre). Avec cette mallette pédagogique, le CE peut sensibiliser en 1 ou 2h ses collègues (ex : laisser couler l'eau dans le débitmètre et mesurer la consommation d'un robinet ouvert à fond et faire de même avec un éco mousseur pour visualiser la différence de consommation d'eau).

Les outils du Correspondant.es Énergies



Dispositif des Correspondant.es énergie



MON SUIVI DE CONSOMMATION ENERGIE ET EAU
Bâtiment public engagé **C.S. MOSAÏQUE**

Mois : Janvier

Dispositif correspondant.e énergie SAISON 5 - 2020/2021

ELECTRICITE

Consommation de référence : 9 419 kWh
Consommation réelle : 7 567 kWh
Ecart : **-19,66 %**



Votre Correspondant Énergie :

Ouafi ALI MOUSSA
Adjoint technique

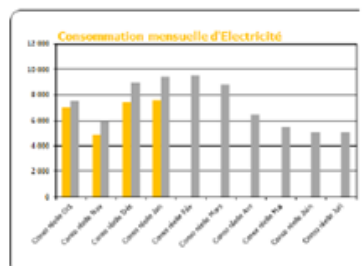
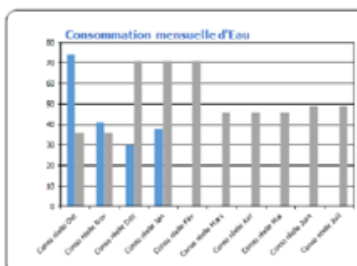
CHAUFFAGE

Consommation de référence : 20 MWh
Consommation réelle : 26 MWh
Ecart : **30,31 %**



EAU

Consommation de référence : 71 m³
Consommation réelle : 38 m³
Ecart : **-46,48 %**



GRILLE DE LECTURE :

Consommations de références

Calcul réalisé avec une moyenne de trois années.
Pour les bâtiments engagés en SAISON 1 : 2012-2013/2013-2014/2014-2015
Pour les bâtiments engagés en SAISON 2 : 2014-2015/2015-2016/2016-2017
Pour les bâtiments engagés en SAISON 3 : 2015-2016/2016-2017/2017-2018
Pour les bâtiments engagés en SAISON 4 : 2016-2017/2017-2018/2018-2019

Consommations réelles

Un dispositif rythmé par « Saison de chauffe »

SAISON 1

2015-2016



16 bâtiments publics

SAISON 2

2017-2018



37 bâtiments publics

SAISON 3

2018-2019



44 bâtiments publics

SAISON 4

2019-2020



43 bâtiments publics

SAISON 5

2020-2021



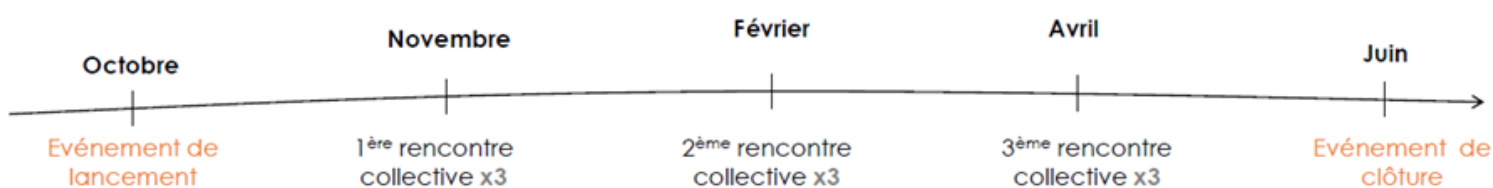
53 - 68 bâtiments Publics fin de saison 5

Saison de chauffe = de septembre à juin

Le déroulé d'une saison type est ponctué par 5 temps forts :

- Septembre-octobre : événement de lancement durant lequel sont réunis l'ensemble des CE ;
- Au cours de l'année, les rencontres collectives : rencontres plutôt par petits groupes, par typologie de bâtiment durant lesquelles les CE peuvent échanger sur les bonnes pratiques, les démarches mises en place auprès de leurs collègues. De nouvelles informations et chiffres clés sont transmis à cette occasion par CITEO et la Ville de Lille.
- Juin : événement de clôture pour établir le bilan de la saison qui vient de s'écouler et présenter les économies d'énergie réalisées grâce aux CE et à leurs collègues.

Déroulé type d'une saison



Les bâtiments qui font partie du dispositif sont très variables, les problématiques en matière de consommation d'énergie sont donc spécifiques à chacun (ex : un bâtiment ancien versus un bâtiment récent.)

A ce jour : 53 bâtiments engagés + 15 écoles à venir

Administration

- Mairie de quartier Bois blanc
- Mairie de quartier Centre
- Mairie de quartier Faubourg de Béthune
- Mairie de quartier Fives
- Mairie de quartier Lille Sud
- Mairie de quartier Saint Maurice
- Maison de l'habitat durable
- Mairie de quartier Moulins
- Mairie de quartier St Maurice Pellevoisin
- Mairie de quartier Vauban Esquermes
- Mairie de quartier Vieux Lille
- Mairie de quartier Wazemmes
- Hôtel de ville de Lomme*

Enfance

- CPE Littré
- Crèche Les Marmottes
- Crèche Les Popelines (Hellemmes)
- MPE Suzanne Lacore (Lomme)
- Crèche Marie Curie
- Crèche Saint sauveur
- Ecole Sand Desrousseaux (Lomme)

Social

- CS L'Arbrisseau
- CS La Busette
- CS Lазarre Garreau
- CS Mosaïque
- Maison de quartier Concorde
- CS Roger Salengro
- CS Rosette de Mey
- La Fabrique du sud
- Maison de quartier Moulins
- Maison des enfants (Lomme)
- Résidences locatives Beigneau
- Maison du Citoyen (Lomme)
- Ephad M. Laurencin
- Res A. Daudet*

Culture, Sports et Loisirs

- Complexe A. Blondin
- Jardin des Plantes
- Complexe A. Cornette (Hellemmes)
- Médiathèque Jean Levy
- Palais des Beaux Arts
- Piscine de Fives
- Salle du Parc (Lomme)
- La Halle de Glisse*
- Médiathèque Lille Sud*
- Médiathèque St Maurice*
- Salle Florence Arthaud*
- Salle Danse Delivrance* (Lomme)
- Salle muscu Delivrance* (Lomme)
- Stade des Ormes* (Lomme)
- Palais des sports* (Lomme)
- Médiathèque de Lomme* (intégration ce jour 10/03/21)

Technique

- Centre Technique Municipal
- Services Techniques Est
- Services Techniques Ouest
- Services Techniques Sud

* Récemment ajoutés en saison 5 (2020/2021)



Résultat : Zoom sur la Saison 4

SAISON 1 2015-2016	16 bâtiments publics
SAISON 2 2017-2018	37 bâtiments publics
SAISON 3 2018-2019	44 bâtiments publics
→ SAISON 4 2019-2020	43 bâtiments publics
SAISON 5 2020-2021	53 à 68 bâtiments publics

Entre Octobre 2019 et Février 2020

CHAUFFAGE : - 11 %

soit - 1095MWh

→ Équivaut à la consommation annuelle de chauffage de la médiathèque Jean Lévy et du conservatoire de musique réunis. |

ELECTRICITÉ : - 12 %

soit - 503 425kWh

→ Équivaut à la consommation annuelle d'électricité de la salle du Grand Sud et de la bourse du travail réunis.

EAU : - 4 %

soit - 1370m³

→ Équivaut à la consommation d'eau annuelle du centre social rosette de Mey.

€ Gains totaux
158 752€ depuis la saison 1

Questions suite à la présentation

On observe une montée en puissance du nombre de bâtiment intégrés au dispositif. N'y a-t-il pas un risque sur les bâtiments existants intégrés depuis la 1ère saison d'un essoufflement ?

Depuis le lancement de la première saison, chaque année, le dispositif est confronté à la démobilisation de certains bâtiments qui quittent le dispositif parce que le correspondant énergie manque de temps. La mission du correspondant énergie est réalisée sur le temps de travail à savoir une demi-journée par mois (en accord avec le responsable hiérarchique). La Ville de Lille souhaite généraliser les binômes de Correspondants Energies permettant au Correspondant Energie de ne pas être seul et d'avoir un remplaçant le cas échéant. Il y a des CE qui sont très engagés depuis le début et qui sollicitent CITEO. L'idée de mettre en place un turnover permettrait de changer de correspondant énergie mais la question qui se pose est : a-t-on suffisamment de potentiels CE dans chaque bâtiment ? Le recrutement de deux personnes chez CITEO a permis de renforcer les moyens en matière d'animation et rester au plus proche des correspondants énergie.

Est-ce que les énergies renouvelables sont intégrées dans le calcul des consommations ?

Il y a des bâtiments du dispositif qui ont fait l'objet de travaux de rénovations ou qui sont en autoconsommation mais on ne sait pas différencier les économies d'énergie qui relèvent des travaux ou de l'autoconsommation.

Le dispositif a des similarités avec le défi Déclic Mobilités. La saison de chauffe démarre fin 2023 ou se termine début 2023 ?

Questions suite à la présentation

La saison 8 va se terminer en juin 2023.

A quoi correspondent les réductions de consommation de la saison 4 ?

C'est la synthèse des économies réalisées sur l'ensemble des bâtiments (soit 43 bâtiments) qui sont engagés dans le dispositif en saison 4 d'octobre 2019 à février 2020 : ainsi on atteint moins 11% en chauffage, moins 12 % d'électricité ; la référence d'origine correspond aux consommations avant l'intégration du bâtiment dans le dispositif. Chaque année, des échanges ont lieu dans le cadre du COTECH sur des remises à jour de la consommation de référence, notamment pour des cas très spécifiques ou des changements d'occupation, des reconstructions, des rénovations; on accepte de façon collégiale de modifier la référence parce que ça n'a plus aucun sens, mais la règle générale c'est ne pas y toucher et donc effectivement ces résultats-là ne représentent pas forcément une comparaison d'une année sur l'autre. Il y a la problématique de l'évolution du coût de l'énergie. Il y a une correction des consommations de chauffage en DJU pour neutraliser les variations de température extérieure.

Comment se fait l'analyse des consommations et de ses évolutions ? Car il est toujours difficile de distinguer ce qui relève du technique et ce qui relève de l'humain.

En début de mois, au moment où les affiches de consommation sont générées, un travail d'enquête est mené afin de comprendre les raisons de la baisse ou de la hausse des consommations.

Questions suite à la présentation

Ex1 : Au mois de janvier, au centre social Mosaïque, constat d'une augmentation de plus 30% de chauffage => prise de contact avec le correspondant énergie pour comprendre la raison de cette hausse, plusieurs explications possibles : problème technique (chauffage qui tourne en permanence et/ou le robinet thermostatique bloqué), épisode de grand froid ou obligation d'aérer en permanence à cause du COVID.

Ex2 : au mois de mai dans les centres sociaux, constat d'une augmentation de plus de 60-70% de consommations d'eau => prise de contact avec le correspondant énergie pour comprendre : il s'avère que durant un week-end, une animation aquatique a été organisée avec les enfants à cause des fortes chaleurs.

Ex3 : constat de petites augmentations répétitives d'un mois sur l'autre => prise de contact avec le correspondant énergie et la direction du bâtiment pour mettre en place 2 ou 3 animations pour faire évoluer les pratiques. Le dispositif a en effet vocation à sensibiliser sur le long terme.

Quel accueil est fait sur le dispositif par les usagers des bâtiments qui ne sont pas CE ?

Les usagers des bâtiments sont sensibilisés via des supports de communication, des affiches, des nudges ; également, projets de tenir des stands de sensibilisation le soir dans les salles de sport. La sensibilisation auprès des agents est plus facile car le CE est en contact direct avec ses collègues tandis que la sensibilisation des usagers est plus complexe et elle est propre à la typologie des bâtiments (ex : centre social occupé principalement par des enfants pour lequel une animation sera réalisée versus salle de sport avec remise d'un support de communication => médiation flash). Dans le cas de la sensibilisation auprès des usagers, il s'agit d'une sensibilisation ponctuelle (ex : remise d'un flyer à un usager).

Questions suite à la présentation

Chaque CE est-il unique dans un établissement ou existe-il un binôme en cas d'absence ?

Tout dépend des bâtiments. On essaie de généraliser les binômes : dans certains bâtiments, une seule personne est volontaire.

Est-ce que les CE sont tenus au courant des factures et de l'évolution des factures en fonction de leurs actions par bâtiment ?

Par les factures non, mais ils sont tenus informés des consommations du mois précédent et des mois précédents à travers la fiche qui leur est envoyée chaque mois ; les réductions de consommation d'énergie ne sont pas traduites en termes financiers ni en émissions de gaz à effet de serre (GES).

Que se passe-t-il lorsqu'un correspondant énergie quitte le dispositif ?

Un collègue est identifié pour le remplacer. Ex : dans le Centre social Roger Salengro, le correspondant n'avait plus de temps pour relever les compteurs et participer aux rencontres collectives. Le bâtiment a été démobilisé sur quelques mois. Ensuite, la direction a retrouvé une personne volontaire pour devenir correspondant Énergie. Il y a plusieurs cas en fin de saison où des personnes ne souhaitent plus poursuivre après plusieurs saisons. La personne qui quitte le dispositif essaie d'identifier un de ses collègues et ensuite le médiateur rencontre cette personne pour lui expliquer la démarche. Cela nécessite de se déplacer dans chaque bâtiment et de rencontrer la personne en individuel.

Questions suite à la présentation

Est-ce qu'il est difficile de recruter des personnes volontaires pour devenir CE ?

Tout dépend des personnes qui travaillent dans le bâtiment. Majoritairement, on arrive à trouver au moins une personne qui est volontaire. On essaie de trouver un binôme ou une autre personne pour la remplacer. En revanche, quand on ne trouve pas de correspondant énergie, on l'impose en accord avec la direction. Par contre si les responsables de service et les directions des bâtiments n'identifient pas de CE, le bâtiment n'est pas intégré dans le dispositif.

Comment sont mis en place les nudges dans les bâtiments ?

Lors des rencontres collectives 2 et 3 qui ont eu lieu en 2021, un travail a été réalisé avec les CE sur des nouveaux nudges, après validation par les villes, tous les bâtiments ont été équipés. Les retours sont positifs de la part de la direction, des correspondants, des agents du bâtiment.

Y a-t-il une gratification financière pour les correspondants énergie ?

Non il n'y a pas de gratification financière. Le médiateur énergie les rencontre régulièrement, reste en communication via des supports de communication (newsletters, mails, etc.) dans lesquels sont diffusés des messages positifs et gratifiant tels que : « merci de votre engagement », « merci pour ce que vous faites », « Continuer à sensibiliser vos collègues, c'est important ! ». Durant les 3 premières saisons, une élue de la ville de Lille animait le dispositif et à l'événement de clôture, un podium était organisé par type de fluide, relevé de compteur et par mois. Les responsables hiérarchiques des bâtiments concernés par le dispositif sont systématiquement informés des personnes qui prennent la mission de Correspondant Energie.

Une démarche qui a déjà été évoqué plusieurs fois en comité technique est d'inscrire la mission de correspondant énergie dans la fiche de poste.

Questions suite à la présentation

Est-ce qu'il y a une évaluation réalisée de l'impact de la pose de nudges ?

Non. Il y a un travail d'évaluation à mener sur les nudges.

Il y a un projet pédagogique de solliciter les enfants dans les nudges. Une action a déjà été réalisée dans le centre social Mosaïque qui a abouti à la création d'une affiche.

Lorsqu'il y a des travaux à réaliser dans un bâtiment, est-ce que le correspondant Energie est tenu informé et voire même impliqué dans les démarches de travaux ?

Non. On réalise de la présence active de proximité en se rendant sur place auprès du CE pour faire des points. Il est tout à fait envisageable de l'associer. Dans certaines écoles qui vont être intégrées au dispositif, il y a des projets de rénovation énergétique où le CE et CITEO seront amenés à accompagner les agents, les usagers sur la réponse aux questions suivantes : Pourquoi on fait des travaux ? Quels sont les bénéfices visés ?

Comment recruter des CE « volontaires » et les pérenniser ?

- Faire témoigner des CE exerçant déjà cette activité pour donner envie, montrer que ce n'est pas une mission insupportable et que les CE bénéficient d'un accompagnement;
- En mettre régulièrement un à l'honneur dans une newsletter, avec son témoignage : ce qu'il a fait et ce que ça lui apporte. C'est donner aux Correspondants Energie un rôle d'ambassadeur ;
- Faire participer les correspondants énergie à des événements extérieurs afin de les acculturer à la thématique de l'énergie (connaître d'autres organismes, d'autres produits, d'autres solutions techniques) et de faire sens par rapport à l'importance de leur mission de correspondant énergie.

Comment faire en sorte que les CE restent motivés dans le temps ?

Plusieurs propositions ont été exprimées :

Apporter des améliorations sur l'organisation des CE

- Avoir des CE non pas pour un seul bâtiment, mais par type de bâtiment, c'est un moyen de donner plus d'ampleur à la mission et de lutter contre le turnover ;
- Généraliser les binômes ;
- Créer des relais de correspondants au sein des bâtiments par univers de travail sous forme d'expérimentations.

Avoir une action au niveau RH :

- Valoriser la mission de correspondant énergie lors des entretiens annuels d'activité (gratification, encouragement du N+1) ;
- Traduire la mission par une évolution des compétences.

Faire participer les CE à des événements :

- Organisation d'un événement annuel fédérateur réunissant les correspondants énergie pour faire un retour sur l'impact et recueillir les suggestions ;
- Invitation à des salons, dans l'immédiat dans le cadre de MAPERENLIFE possibilité d'organiser des visites pour des CE. De même que la ville de Lille, LMH et JUNIA peuvent accueillir des visites de personnels des autres membres du consortium.
- Les impliquer dans les projets et la réalisation de travaux d'amélioration ;
- Ecoute régulière, accompagnement et conseils de la part de l'organisation ou son représentant ;
- Intégrer les CE à la future plateforme collaborative : découverte d'autres expériences, espaces de discussion et de rédaction collective

Quelles autres idées pour contribuer à réduire la consommation énergétique (sans réaliser de travaux sur les bâtiments) ?

Plusieurs idées sont apportées :

- Constituer une nudgeothèque ; Exemple1 : sur la plateforme collaborative, possibilité de rédiger une fiche sur les nudges. Ce serait une thématique qui permettrait de capitaliser la connaissance empirique sur les nudges, servant ainsi aux organisations et aux chercheurs (accès aux sites équipés de nudges). Exemple2 : pour les écoles, solliciter les enfants pour la création de nouveaux nudges ;
- Inviter, challenger, discuter sur un mur d'écriture ;
- Affiche créée par des enfants servant dans d'autres bâtiments. C'est aussi une façon de valoriser leur travail.

Comment continuer l'intégration des bâtiments dans le dispositif, à moyens constants et en préservant la qualité du lien humain ?

Plusieurs réponses sont apportées :

- Un correspondant énergie pourrait gérer plusieurs bâtiments de même type ;
- Mettre en place un parrainage/tutorat des correspondants énergies expérimentés vers les nouveaux.

Comment amplifier et automatiser l'intégration de bâtiments hétérogènes et aux stratégies différentes dans le dispositif ?

- La systématisation et l'amplification relèvent d'un choix de management : en effet, qu'un salarié par bâtiment consacre du temps à une mission qui soit décalée de sa mission d'origine relève d'une décision managériale. Ce n'est donc pas un frein en soi. Le management de la performance énergétique doit être inscrit dans un cadre managérial plus global. Cela suppose que les personnes en charge des RH adhèrent bien à l'idée que les CE dégagent un peu de leur temps pour le rôle de correspondant.
- Positionner les correspondants énergie par typologie de bâtiments ;
- Quid de la diversité des typologies de bâtiments ? Missions similaires ou formation spécifique ?

MISE EN PERSPECTIVE – PROLONGEMENT

Quelles autres idées pour continuer à réduire la consommation énergétique ? (sans réaliser de travaux sur le bâtiment)

Plusieurs idées exprimées :

- Lancer des défis entre bâtiments
- Utiliser la gamification par exemple : Challenge énergétique une start-up qui s'appelle Energic, qui lance des challenges aux étudiants et salariés ; challenge collectif par rapport à l'année précédente ;
- Identifier s'il y a des marges de manœuvre dans l'organisation des activités (en termes d'horaires et de lieux par exemple) pour réduire les consommations. Organiser un concours d'idées ou un prix pour recueillir les idées ;
- Communiquer des indicateurs d'émissions de GES (susceptibles d'intéresser tout le monde collectivement) en complément des indicateurs de consommation d'énergie (indicateurs intéressants mais moins palpables pour les salariés puisqu'ils ne paient pas). Dans la fiche mensuelle, un calcul automatisé pourrait permettre d'indiquer ces comparaisons parlantes.
- Décortiquer comment les pratiques énergétiques se déroulent, par exemple : on utilise des ustensiles ou des équipements. L'idée est de réinterroger les pratiques de consommation pour faire prendre conscience de certains automatismes qui peuvent être consommateurs d'énergie.

Cette fiche a été produite dans le cadre du projet Life MaPerEn "Management de la performance énergétique, moteur d'une nouvelle gouvernance".

Suite à la série d'ateliers "Challenge ton projet" tenus entre avril et juillet 2021.

Rendez vous sur www.maperen.eu

&

sur notre plateforme collaborative www.plateforme.maperen.eu